

# HISTOIRE

GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE

## DES PAIRS DE FRANCE,

DES

GRANDS DIGNITAIRES DE LA COURONNE,

DES PRINCIPALES FAMILLES NOBLES DU ROYAUME,

ET DES MAISONS PRINCIÈRES DE L'EUROPE,

PRÉCÉDÉE DE LA GÉNÉALOGIE DE LA MAISON DE FRANCE;

Par M. le Chevalier DE COURCELLES,

GÉNÉALOGISTE HONORAIRE DU ROI.

---

Sæpè ego audivi civitatis nostræ præclaros viros solitos ita dicere, cum *majorum imagines intuerentur*, vehementissime sibi animum ad virtutem accendi: scilicet *memoria rerum gestarum* eam flammam egregiis viris in pectore crescere, neque prius sedari, quam *virtus eorum famam atque gloriam adæquaverit*.

SALLUST., de bello Jugurthino.

---

TOME HUITIÈME.

PARIS,

Chez { L'AUTEUR, rue de Sèvres, n° 111, faubourg Saint-Germain;  
ARTHUS BERTRAND, Libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

~~~~~  
M. DCCC. XXVII.

1849

A30

# DE GOMBERT,

SEIGNEURS DE CHATEAU-GOMBERT, DE DROMONT, DE SAINT-GENIÈS, DE BELLE-AFFAIRE, DU BARON, D'AUTON, DE BRIANÇON, D'ORVES, DE CHATEAUNEUF, DE VERDACHES, etc., etc., en *Provence*.



ARMES : *Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur, au lion d'or; aux 2 et 3 de gueules, à la tour donjonnée de trois pièces d'or, le donjon du milieu supérieur. L'écu timbré d'un casque de chevalier, orné de ses lambrequins. Supports et cimier : trois lions d'or. Devise : STABUNT, ME CUSTODE.*

Les Généalogistes provençaux qui ont parlé de la maison DE GOMBERT, et entr'autres Nostradamus, Maynier, Artefeuil, etc., ont rendu un témoignage unanime sur la haute ancienneté de cette famille et sur la pureté de ses alliances; ceux même qui, à l'exemple de Maynier et de l'abbé Robert de Briançon, n'ont pas admis la tradition de son origine espagnole, consacrée par l'auteur du *grand Dictionnaire de la Noblesse*, (in-4°, t. VII, p. 268), n'ont eu pour fondement de leur opinion que cette même ancienneté du nom de Gombert dans la Provence, attestée par les cartulaires de l'évêché de Marseille et de l'abbaye de Saint-Victor.

I. Guillaume DE GOMBERT, seigneur de Château-Gombert, né vers l'an 1150, fut présent, en 1210, à une transaction passée entre

N.... Rainier, évêque de Marseille, et les habitants de cette ville, relativement à des droits que ce prélat prétendait sur leur territoire. Maynier (*Histoire de la principale Noblesse de Provence*, 1<sup>re</sup> partie, p. 161) dit que ce fut Guillaume qui fit bâtir la maison forte appelée depuis Château-Gombert. Il eut, entr'autres enfants, Baldouin, qui suit.

N.... II. Baldouin ou Baudouin DE GOMBERT, chevalier, seigneur de Château-Gombert, assista, en 1220, à une assemblée générale des habitants de Marseille, qui délibérèrent pour se maintenir en république. Baldouin de Gombert prenait alors les qualités de *chevalier* et de *jurisconsulte*. Dès l'année 1217, Pierre, roi d'Aragon, et Bérenger, comte de Provence, son neveu, avaient accordé des privilèges particuliers aux citoyens de Marseille qui étaient allés s'établir à Château-Gombert. (*Etat de la Noblesse de Provence*, par l'abbé Robert de Briançon, t. II, p. 177.) Baldouin de Gombert était premier syndic de la ville de Marseille en 1230. Il eut, entr'autres enfants, Gombert de Gombert, qui suit.

N.... III. Gombert DE GOMBERT, chevalier, seigneur de Château-Gombert, fut procureur-général du roi Charles II d'Anjou, comte de Provence, qui régna depuis 1285 jusqu'en 1309. (*Maynier*, 1<sup>re</sup> partie, p. 161.) Gombert de Gombert eut, entr'autres enfants, Pierre I<sup>er</sup>, qui suit.

IV. Pierre DE GOMBERT, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur de Château-Gombert, puis de Dromont et de sa vallée, de Bevons, de Briançon, etc., etc., succéda à son père dans la charge de procureur-général des rois Charles II et Robert, comte de Provence. (*Ibid.*) Par contrat du 4 février 1305, passé devant François Audenardi, notaire à Sisteron, Pierre de Gombert acquit de Philippe de Lavena une portion de la seigneurie de Dromont et de sa vallée. Il est qualifié *miles* dans cet acte. En 1309, il fit l'acquisition des terres de Briançon, d'Auton, de Bevons et de Saint-Geniès, et de quelques autres portions de la terre de Dromont. Pierre de Gombert mourut après l'année 1312, époque à laquelle il assista, avec les qualités de *chevalier* et *jurisconsulte*, à la chartre par laquelle le roi Robert confirma les privilèges des Marseillais. Il fut père de Jacques, qui suit.

V. Jacques DE GOMBERT, seigneur de Dromont et de sa vallée, d'Auton, de Briançon, d'Entrepierre, de Bevons, de Saint-Geniès, de Salignaac, de Beaudument, près Sisteron, etc., etc., rendit hommage à la reine Jeanne, pour ses terres, le 9 mars 1351. Il fit diverses acquisitions féodales dans le cours des années 1359, 1362 et 1372. La reine Marie, régente de Naples et comtesse de Provence, le confirma, par lettres patentes du 17 septembre 1389, dans le droit que lui et ses prédécesseurs avaient sur les aides et le nivelage de Sisteron, droit qui n'a été supprimé qu'à l'époque de l'établissement des greniers à sel. Jacques de Gombert avait transigé avec les frères prêcheurs de Sisteron, le 9 février 1385, relativement à quelques arrérages de pension. Il fit son testament le 1<sup>er</sup> septembre 1394, et laissa deux fils et deux filles :

N....

- 1°. Ameil de Gombert, seigneur de Belle-Affaire et en partie de Dromont et de sa vallée, qui n'eut pas d'enfants de son mariage avec Béatrix *Arnaud*, fille d'Antoine Arnaud, seigneur en partie de Montpezat et de Riez, maître rationnal de la cour de Provence, et de Douce de Blacas de Beaudinar, sa première femme ;
- 2°. Gaufred ou Geoffroi, qui a continué la descendance ;
- 3°. Claire de Gombert, qui fut mariée avec Hardic *Laidet*, co-seigneur de Dromont, d'une très-ancienne noblesse de Provence ;
- 4°. Louise de Gombert, femme, en 1378, de Jacques de *Gantès*, chevalier, fils de Jean de Gantès, chevalier, et de Catherine de Lauris, fille de Bertrand de Lauris, chevalier, et de Louise de Barras.

VI. Gaufred ou Geoffroi DE GOMBERT, seigneur d'Auton, de Briançon, d'Entrepierre, de Saint-Geniès, etc., co-seigneur de Dromont et de sa vallée, se signala dans les guerres de Louis I<sup>er</sup> et de Louis II d'Anjou, rois de Naples et comtes de Provence, successeurs de la reine Jeanne. (*Maynier*.) Il épousa 1°. le 4 février 1392, noble Agnès DE SONETO ; 2°, le 25 janvier 1397, noble *Berengère*, fille d'un seigneur nommé Guigues, de la ville d'Embrun, laquelle testa le 9 juillet 1409, en faveur de ses deux fils, et de son mari qu'elle nomma son légataire. Gaufred laissa :

DE SONETO :

N....

- 1°. Jean I<sup>er</sup>, qui suit ;
- 2°. Jacques de Gombert. On pense que c'est de lui qu'a voulu parler l'auteur des *Tables des illustres Provençaux*, qui cite un Gombert au nombre de ceux qui combattirent, en 1460, à la bataille de Sarro.

*Dans le même temps vivait :*

Jeannon de Gombert, qui fut l'un des 72 citoyens notables de Marseille choisis, en 1442, pour administrer cette cité. (*Nostradamus, Hist. de Provence*, in-fol., p. 697.)

VII. Jean DE GOMBERT, I<sup>er</sup> du nom, seigneur de Saint-Geniès, de Dromont et de sa vallée, d'Auton, etc., rendit hommage au roi Charles VIII, pour ses terres, en 1491, étant alors dans un âge très-avancé. Ce monarque concéda divers droits royaux à Jean de Gombert, en considération des services que celui-ci, ainsi que ses ancêtres, avaient rendus aux comtes de Provence, et aux rois de France, depuis la réunion de la Provence à la couronne. Il est probable que Jean de Gombert mourut cette année ou la suivante. Il avait eu quatre fils :

N....

- 1<sup>o</sup>. Antoine I<sup>er</sup>, dont l'article suit;
- 2<sup>o</sup>. Jean de Gombert, auteur de la branche des seigneurs DE VENDACHES, rapportée ci-après;
- 3<sup>o</sup>. Bertrand de Gombert, élu évêque d'Orange en 1468. Il prêta serment en cette qualité le 12 juillet de cette année. Ce fut sous son épiscopat que le parlement d'Orange fut installé le 6 février 1470. Jean de Gombert mourut vers l'année 1478. (*Gallia Christiana*, t. I, colonne 782);
- 4<sup>o</sup>. Sébastien de Gombert, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui se trouva, en 1480, à la belle défense de Rhodes, sous le grand-maître d'Aubusson, contre le sultan Bajazet. (*Histoire de l'ordre de Malte*, par l'abbé de Vertot, t. VII, p. 434.)

VIII. Antoine DE GOMBERT, I<sup>er</sup> du nom, seigneur de Dromont et de sa vallée, de Saint-Geniès, d'Auton, etc., fut confirmé, par le roi Charles VIII, dans les privilèges et droits seigneuriaux que ce monarque avait concédés à Jean de Gombert, son père. Antoine fit son testament en 1498. Il avait épousé Pierrette ou Pier-ronne DE DAMIAN DU VERNÈGUES, veuve de noble Robert de Chapus, et fille de Guillaume de Damian, seigneur du Vernègues, près Lambesc, originaire du comté d'Asti, en Piémont, et d'Agnès de Sade. Il en eut, entr'autres enfants, Jean II, qui suit.

DE DAMIAN :  
de gueules, à l'étoile  
à 8 rais d'argent ; au  
chef d'or, chargé d'u-  
ne aiglette de sable.

IX. Jean DE GOMBERT, II<sup>e</sup> du nom, seigneur de Dromont et de sa vallée, de Saint-Geniès, etc., co-seigneur d'Orves, de Château-vieux et du Baron, rendit hommage au roi François I<sup>er</sup>, qui le confirma dans les droits concédés à son aïeul par le roi Charles VIII.

Jean II épousa 1°, par contrat du 17 octobre 1492, Anne d'URRE, de la branche des seigneurs d'Espires, en Dauphiné; 2°, vers l'année 1510, Constance d'ALBERTAS, fille de noble Pierre d'Albertas, et de noble Béringue de Nouveau. Jean II de Gombert a eu pour enfants;

D'URRE :  
d'argent, à la bande  
de gueules, chargés  
de 3 étoiles d'or.

D'ALBERTAS :  
de gueules, au loup  
ravissant d'or.

*Du premier lit :*

- 1°. Louis, dont l'article viendra;
- 2°. Antoine de Gombert, qui fut prévôt de l'église cathédrale de Sisteron;
- 3°. Anne de Gombert, mariée, en 1508, avec Antoine de Monier, II<sup>e</sup> du nom, seigneur en partie de Melan et de Thoard, fils d'Honoré de Monier, écuyer, seigneur de Thoard, et de Philippe de Barras, dame en partie de Melan, fille de Louis de Barras, seigneur de Melan et de Thoard, chambellan et chef d'escadre du roi Charles VIII, et de Marguerite de Vintimille-Montpezat;
- 4°. Marthe de Gombert, femme d'André de Baudon, co-seigneur de Rièz et de Saint-Julien;

*Du second lit :*

- 5°. Antoine de Gombert, seigneur du Baron, qui épousa, vers l'année 1550, Françoise de Varadier, fille de Jérôme de Varadier, seigneur de Saint-Andéol, et de Catherine de la Tour. Il eut deux filles (1) :

A. Anne de Gombert, dame en partie du Baron, mariée, en 1571, avec Raimond de Péruzzis, chevalier de l'ordre du Pape et de l'ordre de Saint-Étienne de Florence, fils de Clément de Péruzzis, co-seigneur de Caumont, au comté Venaissin, et de Blanche Vidal;

B. Louise de Gombert, dame du Baron en partie, mariée, en 1574, avec noble Jean de Roux, III<sup>e</sup> du nom, seigneur de Redortier, fils de Pierre de Roux, seigneur de Beauvezet et d'Aurons, et de Gabrielle Targues.

X. Louis DE GOMBERT, seigneur de Dromont et de sa vallée, de Saint-Geniès, d'Auton, de Châteaueux, etc., co-seigneur d'Orves, épousa, par contrat du 18 février 1540, Honorade DE LAUGIER, fille de noble Pierre de Laugier, co-seigneur de Thoard et de Barras, et de Jeanne de Richière de Montgardin. De ce mariage sont issus trois fils et une fille :

DE LAUGIER :  
d'argent, au lion de  
gueules.

- 1°. Marc, dont l'article suit;
- 2°. Antoine de Gombert, co-seigneur d'Orves, marié, vers l'an 1578, avec Melchionne de Martin, dont il eut, entr'autres enfants :

---

(1) Nostradamus, p. 668 de son *Histoire de Provence*, indique l'extinction de cette branche du Baron (vulgairement Albaron), qui résidait à Arles.

- Anne de Gombert, alliée, par contrat du 7 octobre 1601, avec Bertrand de Signier, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, seigneur d'Evènes et de Tevenos, viguier royal et capitaine de la ville de Toulon, fils de Bertrand de Signier, I<sup>er</sup> du nom, seigneur de Piosen, lieutenant-général de l'amirauté de Provence, et d'Anne de Vintimille d'Onioulles;
- 3<sup>o</sup>. Claude de Gombert, dont on ignore la destinée;
- 4<sup>o</sup>. Catherine de Gombert, mariée, vers l'année 1560, avec Pierre de Candolle, II<sup>e</sup> du nom, seigneur de Juillans-Saint-André, près d'Aubagne, fils de Jean de Candolle, I<sup>er</sup> du nom, seigneur de la Penne et de Juillans, issu d'une illustre famille originaire du royaume de Naples.

DE VILLENEUVE :  
de gueules, fretté de  
6 lances d'or, semé  
d'écussons d'argent  
dans les claires-voies.

XI. Marc DE GOMBERT, seigneur de Dromont, de Saint-Geniès, d'Auton, etc., co-seigneur de Châteauvieux, épousa Lucrèce DE VILLENEUVE, fille d'Antoine de Villeneuve, baron des Arcs, et de Marguerite de Mathieu du Revest, fille de Pierre de Mathieu, seigneur du Revest, conseiller au parlement de Provence, et de Dauphine de Vachères. De ce mariage sont issus, entr'autres enfants :

- 1<sup>o</sup>. Antoine, dont l'article suit;
- 2<sup>o</sup>. Alexandre de Gombert, seigneur de Châteauvieux, qui fut père de :
- A. Marc de Gombert, co-seigneur de Châteauvieux, dont la fille, nommée :
- Madelaine de Gombert, fut mariée, le 2 février 1650, avec Pierre de Monier, seigneur du Castellet, fils de Jean de Monier, seigneur du Castellet, et de Marquise de Mercadier;
- B. Françoise de Gombert, dame en partie de Châteauvieux, mariée, par contrat passé devant Niel, no taire, le 18 juillet 1639, avec Claude de Demandolx, seigneur de Demandolx et de la Tour, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Louis XIII, fils de Jean, seigneur de Demandolx, viguier royal de la ville de Marseille, et d'Isabeau de Raimond d'Eoulx;
- 3<sup>o</sup>. Diane de Gombert, mariée, en 1598, avec Gaspard de Montfort, co-seigneur des Mées, fils d'Antoine de Montfort, co-seigneur du même lieu;
- 4<sup>o</sup>. Marguerite de Gombert, femme de Gaspard des Michels de Champorcin, seigneur de la Javie, près de Digne, fils de Pierre des Michels, I<sup>er</sup> du nom, seigneur de Champorcin et de la Javie, et de Marguerite de Tuffet.

DE BLACAS :  
d'argent, à la cornète  
à 16 rais de gueules.

XII. Antoine DE GOMBERT, seigneur de Dromont, de Saint-Geniès, etc., épousa, en 1611, Hélonne DE BLACAS, fille de Gaspard de Blacas, seigneur d'Aulps, de Vérignon, etc., et de Blanche de Castellane de Tournon. De ce mariage sont issus deux fils :

- 1°. Scipion, dont l'article suit;
- 2°. Gaspard de Gombert, reçu chevalier de l'ordre de Malte en 1651.

XIII. Scipion DE GOMBERT, seigneur de Dromont et de Saint-Geniès, épousa, par contrat du 13 février 1648, Madelaine DE CORIOLIS, fille d'Honoré de Coriolis, II<sup>e</sup> du nom, baron de Corbières, président à mortier au parlement de Provence, et d'Isabelle de Villeneuve-Espinouse, et sœur de Pierre de Coriolis de Villeneuve, marquis d'Espinouse, conseiller-d'état, et de François de Coriolis d'Espinouse, chevalier de Malte, commandeur de Trinquette. Scipion de Gombert ne vivait plus en 1699. Il avait eu, outre deux fils morts au service du roi :

DE CORIOLIS :  
d'azur, à 2 chevrons  
d'or, accompagnés en  
pointe d'une rose  
d'argent.

- 1°. Jean-Henri, qui suit;
- 2°. Jean-Baptiste de Gombert, reçu chevalier de l'ordre de Malte au grand-prieuré de Saint-Gilles en 1660. (*Histoire de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem*, par l'abbé de Vertot, t. VII, p. 45.) Il servit pendant long-temps dans les armées navales de France, où il parvint au grade de capitaine de frégate, et il était commandeur de Gap en 1719. (*Maynier*, p. 162);
- 3°. Alexandre de Gombert, chevalier de l'ordre de Malte, vivant en 1699;
- 4°. François-Auguste de Gombert, prêtre, docteur en théologie. Il fut nommé, le 29 octobre 1716, tuteur des enfants mineurs de Jean-Henri de Gombert, son frère aîné;
- 5°. Éléonore de Gombert, mariée, par contrat du 22 février 1694, avec Joseph de Roux, des comtes de Laric.

XIV. Jean-Henri DE GOMBERT, seigneur de Dromont et de Saint-Geniès, servit dans les armées du roi. Il fit registrer ses armes à l'*Armorial général de Provence*, en 1700. Il avait épousé, par contrat du 18 octobre 1699, Françoise DE VESC, des seigneurs de Comps et de Merles, maison des plus anciennes et des plus distinguées du Dauphiné. Elle était fille d'Adam de Vesc, et de Rose de Calvière. Jean-Henri de Gombert fit son testament le 29 octobre 1716, devant Dalmas, notaire à Saint-Geniès, et voulut être inhumé en l'église paroissiale de ce lieu, dans la chapelle de ses ancêtres. De son mariage avec Françoise de Vesc sont issus :

DE VESC :  
palé d'argent et d'azur  
de 4 pièces; au  
chef d'or.

- 1°. Scipion-Joseph de Gombert, } ecclésiastiques;
- 2°. Jean-Henri de Gombert, }
- 3°. Jean-Baptiste-François, dont l'article suit;
- 4°. Madelaine-Rose de Gombert, mariée, par contrat de l'année 1727, avec

Jean de *Burle*, écuyer, seigneur de Champclos, fils de Pierre de Burle de Champclos, et de Françoise de Gérard de Lubac ;

5°. Isabeau de Gombert ;

6°. Françoise de Gombert ;

7°. Susanne-Françoise de Gombert, légataire de son père, ainsi que ses frères et sœurs, en 1716.

**XV. Jean-Baptiste-François DE GOMBERT, seigneur de Dromont, de Saint-Geniès, etc., épousa Marie-Marthe GRIMALDI, sœur de Charles Grimaldi, aumônier du roi, mort évêque de Rodez, et fille d'Honoré Grimaldi, III<sup>e</sup> du nom, marquis de Cagnes, et de Marguerite-Rosseline de Villeneuve-Trans. De ce mariage sont provenus :**

GRIMALDI :  
fuselé d'argent et de  
gueules.

1°. Charlotte-Françoise-Rosseline de Gombert, mariée avec Antoine-Henri de *Commandaire-Taradeau*, son cousin-germain, fille de Louis de *Commandaire*, seigneur de Taradeau, près Draguignan, et d'Élisabeth-Rosseline Grimaldi de Cagnes ;

2°. Anne-Gabrielle de Gombert, mariée, le 17 janvier 1780, avec Augustin de *Magnan*, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, d'une noble et ancienne famille de la ville des Mées, qui a fourni un chevalier de Malte en 1522. (*Nostradamus*, p. 804.)

## SEIGNEURS DE VERDACHES.

**VIII. Bertrand DE GOMBERT, second fils de Jean de Gombert, I<sup>er</sup> du nom, seigneur de Dromont, de Saint-Geniès et autres lieux, épousa une dame nommée *Delphine*, laquelle lui survécut et transigea avec le sieur Arnaud, par acte du 9 juillet 1489, ayant alors la tutelle de ses quatre fils :**

N....

1°. Vincent de Gombert ;

2°. François, I<sup>er</sup> du nom, qui suit ;

3°. Jean de Gombert, }  
4°. Robert de Gombert, } dont on ignore la destinée.

**IX. François DE GOMBERT, I<sup>er</sup> du nom, seigneur de Verdaches, fit son testament le 24 janvier 1529. Il avait épousé Marguerite DE CASTELAN, dame de Verdaches, dans la viguerie de Sisteron, sœur et héritière d'Honoré de Castelan, seigneur de Verdaches, et fille de Pierre de Castelan, seigneur de la même terre, maître-d'hôtel du roi Louis XII, et d'Antoinette de Plansse. De ce mariage sont provenus deux fils et une fille :**

DE CASTELAN :  
de gueules, à 5 ban-  
des d'or.

- 1°. Jacques de Gombert, co-seigneur de Verdaches, vivant le 2 avril 1582;
- 2°. François II, qui a continué la descendance;
- 3°. Madelaine de Gombert, femme de Monet *Fabre*, seigneur de Baumes, fils de Gaspard Fabre, chevalier, commissaire-général de l'artillerie de France dans l'île de Corse, puis mestre-de-camp des bandes provinciales, et d'Angeline de Villefort.

X. François DE GOMBERT, II° du nom, co-seigneur de Verdaches, rendit hommage pour cette terre le 2 juillet 1565, et fit son testament le 4 novembre 1573. Il vivait encore le 2 avril 1582, époque à laquelle lui et son frère Jacques de Gombert assistèrent comme parents au contrat de mariage de Catherine de Laidet de Sigoyer avec Claude Armand, seigneur de Châteauvieux, en Dauphiné. François de Gombert avait épousé, en 1552, Catherine DE SCLAFANATI, nièce du cardinal de ce nom, et fille de Sixte de Sclafanati, gentilhomme milanais, et de Claudine de Saint-Germain. Ses enfants furent :

DE SCLAFANATI :

- 1°. Pierre II, qui suit;
  - 2°. Gaspard de Gombert,
  - 3°. Blaise de Gombert,
  - 4°. Claude de Gombert,
- } co-seigneurs de Verdaches, auteurs de trois rameaux qui se sont successivement éteints ;
- 5°. Jeanne de Gombert, mariée, vers l'an 1580, avec Antoine de Chaylan, II° du nom, seigneur de Moriès, du Castelet et de la Roubine, fils aîné d'Antoine de Chaylan, I° du nom, co-seigneur de Lambruisse.

XI. Pierre DE GOMBERT, II° du nom, co-seigneur de Verdaches, juge-royal de la ville de Sisteron, rendit hommage pour la portion qu'il avait dans la terre de Verdaches, le 4 janvier 1598. Il avait épousé, par contrat du 30 avril 1587, Marguerite BERTRAND, de laquelle il laissa, entr'autres enfants, Jean II, qui suit.

BERTRAND :  
d'or, au lion de sinople, lampassé et armé de gueules.

XII. Jean DE GOMBERT, II° du nom, co-seigneur de Verdaches, épousa à Aix, par contrat du 6 janvier 1619, Claire DE CHAIX, au profit de laquelle il fit son testament le 26 avril 1637. Il avait alors deux fils :

DE CHAIX :  
de gueules, au lion couronné d'or.

- 1°. François de Gombert, légataire de son père en 1637;
- 2°. Joseph, dont l'article suit.

XIII. Joseph DE GOMBERT, co-seigneur de Verdaches, rendit

**MARQUIS :**  
écartelé d'or et de gueules; à 4 étoiles de l'une en l'autre.

hommage pour la part qu'il avait dans cette terre, le 2 janvier 1673, et fit son testament le 17 février 1715. Il avait épousé, par contrat du 9 août 1654, Susanne MARQUIS, d'une ancienne famille de la ville d'Arles. Elle le rendit père de :

- °. Blaise-Joseph, qui suit;
- 2°. Susanne de Gombert, vivante en 1700.

**CIVET :**  
d'argent, à la civette de sable.

XIV. Blaise-Joseph DE GOMBERT, écuyer, co-seigneur de Verdaches, épousa, par contrat du 19 août 1691, Thérèse CIVET, et fit registrer ses armoiries à l'*Armorial Général* de Provence, généralité d'Aix, en 1700 (1). Il eut, entr'autres enfants :

- 1°. Jean-Pierre, qui suit;
- 2°. Joseph-Laurent de Gombert, qui a fait ses preuves de noblesse pour être reçu au nombre des chanoines du chapitre noble de Saint-Victor de Marseille.

**DE SOUCHERON :**  
d'or, au dextrochère de sinople, tenant un pampre de vigne du même et accompagné en chef de 3 étoiles d'azur, et en pointe d'un croissant de gueules.

XV. Jean-Pierre DE GOMBERT, co-seigneur de Verdaches, épousa, par contrat du 9 février 1728, Madelaine DE SOUCHERON. Par son testament, reçu, le 26 décembre 1771, par Motet, notaire à Peissin, Jean-Pierre de Gombert institua pour son héritier Jean-Joseph-Laurent de Gombert, son petit-fils. De son mariage étaient issus :

- 1°. Jean-Baptiste-Victor, dont l'article suit;
- 2°. Jean-Pierre-François de Gombert;
- 3°. Charles-Joseph-Noël de Gombert;
- 4°. Thomas-Augustin-Laurent de Gombert;
- 5°. Alexis de Gombert;
- 6°. Deux filles religieuses.

**DE GRANDIN :**  
d'azur, à 3 grenades d'or.

XVI. Jean-Baptiste-Victor DE GOMBERT, co-seigneur de Verdaches, épousa Reine-Thérèse-Pauline DE GRANDIN DE SALIGNAC, fille de Jean-Joseph de Grandin, seigneur de Salignac, trésorier-

---

(1) A la même époque, Jean-Henri de Gombert, seigneur de Dromont, Jean-Louis, Joseph et Jacques de Gombert, écuyers, firent faire un semblable enregistrement de leurs armoiries à l'*Armorial général de la généralité d'Aix*, t. I, fol. 297, 307, articles 6, 7, 45, 100. (Voyez ce Recueil aux manuscrits de la *Bibliothèque du Roi*, à Paris.)

général de France au bureau des finances d'Aix, et de N..... Cresmartin. De ce mariage sont issus :

- 1°. Jean-Joseph-Laurent, dont l'article suit;
- 2°. Félicité de Gombert ;
- 3°. Thérèse de Gombert, épouse de Charles-Auguste-Joseph *de Blegier*, juge au tribunal civil de Digne, issu d'une très-ancienne famille noble du comté Venaissin.

XVII. Jean-Joseph-Laurent DE GOMBERT, né le 21 janvier 1766, chef actuel des nom et armes de sa famille, a exercé, de 1807 à 1820, les fonctions gratuites de maire de la ville de Sisteron, et, en cette qualité, il a promulgué, le 4 mars 1815, veille du passage de Buonaparte à Sisteron, une proclamation énergique, par laquelle il appelait aux armes tous les habitants de la ville pour s'opposer à la marche de l'usurpateur (1). Lors du second retour du roi, M. de Gombert fut nommé, par l'arrondissement de Sisteron, candidat à la chambre des députés. Il a épousé, par articles passés sous seings-privés en 1793, annexés en 1794 aux minutes de N....., notaire à Marseille, Marie-Anne DE SAMATAN, fille de Basile de Samatan, et de Marie-Gabrielle-Françoise Timon-David. De ce mariage sont issus quatre fils :

- 1°. Victor de Gombert, mort en bas âge;
- 2°. Lodoix, dont l'article suit;
- 3°. Jules de Gombert, décédé le 1<sup>er</sup> janvier 1822, à Paris, où il étudiait le droit ;
- 4°. Adolphe de Gombert, mort en bas âge.

XVIII. Lodoix DE GOMBERT, né le 13 novembre 1798, nommé, en 1822, conseiller-auditeur en la cour royale d'Aix, substitut du procureur du roi au tribunal de première instance de Draguignan, nommé, le 9 mai 1827, procureur du roi à Brignolles, a épousé, par contrat du 11 novembre 1824, Marie-Gabrielle-Amélie DE RUFFO-LA-FARE, née à Paris le 17 mai 1800,

DE SAMATAN :  
d'azur, au dextrochè-  
re d'argent habillé de  
pourpre, et tenant 3  
épis de blé d'or; au  
chef d'argent, chargé  
de 3 étoiles de gueu-  
les.

DE RUFFO-LA-FARE :  
écartelé, aux 1 et  
4 coupés émanchés  
d'argent et de sable ;  
aux 2 et 3 d'argent, à  
3 pals de gueules ; à  
la bande d'azur, char-  
gée de 3 besants d'or,  
brochant sur les  
pals.

(1) Un certificat du préfet des Basses-Alpes, du sous-préfet de Sisteron, du président du tribunal, du maire actuel, du lieutenant de roi et des autres fonctionnaires publics de cette ville, en date du 5 novembre 1822, atteste ce fait dans les termes les plus honorables.

filie de Marie-Louis-Joseph-Hilarion, marquis de Ruffo-la-Fare, maréchal des camps et armées du roi, chef d'état-major, directeur du cabinet particulier du ministre des affaires étrangères, chevalier des ordres royaux et militaires de Saint-Louis et de Saint-Ferdinand d'Espagne, officier de la Légion-d'Honneur, etc., et de Bathilde-Pauline de Saint-Phalle, dame de Munoy, de Masson, de Massingy, etc., en Bourgogne. De ce mariage sont issus :

- 1°. Louis-Guillaume de Gombert, né le 25 mai 1827;
- 2°. Bathilde-Laurence-Louise de Gombert.

